

Restructuration du quartier des Alpes à Fribourg

Autor(en): **Surchat Vial, Nicole**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 14

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-75643>

Nutzungsbedingungen

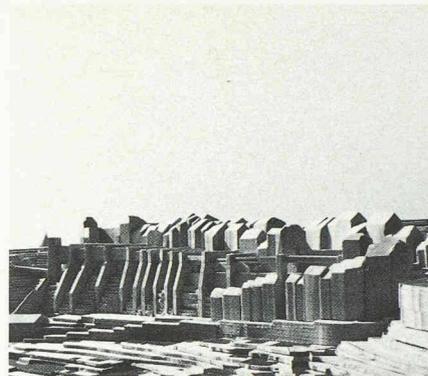
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

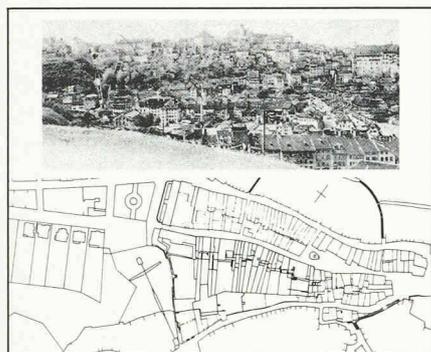
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Restructuration du quartier des Alpes à Fribourg

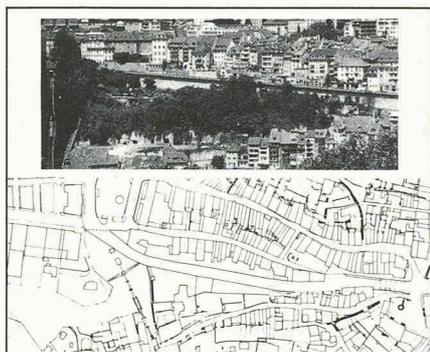
par Nicole Surchat, Lausanne



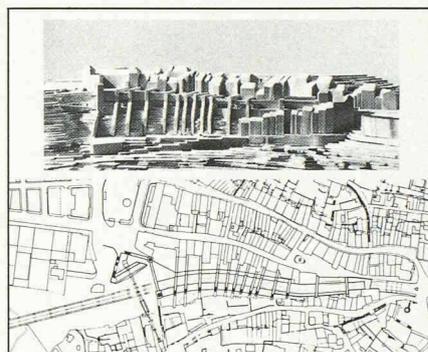
Maquette.



Avant la construction de la route.



Situation actuelle.



Le projet.

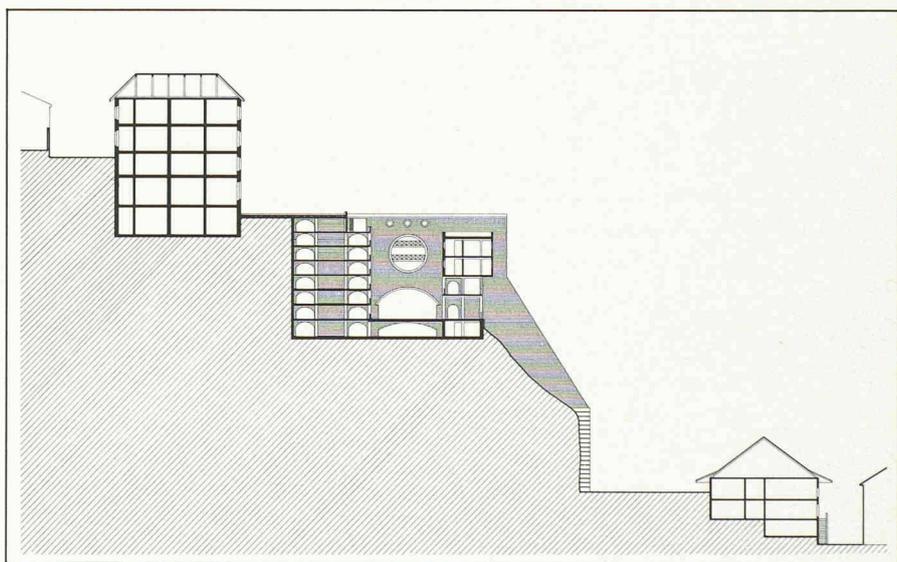
La liberté du choix du thème du diplôme pratique met l'étudiant dans une situation idéale pour poursuivre une recherche ou marquer une étape au sein de celle-ci.

Une des volontés de ce diplôme était de prendre position par rapport à une intervention en milieu urbain. Confronter un problème concret — celui du parking et du logement — à une attitude théorique qui se veut soucieuse de l'histoire, de la morphologie du lieu et des exigences réelles.

Le fait d'avoir choisi une situation de contreprojet me forçait aussi à définir cette attitude d'une manière claire vis-à-vis de la position adoptée dans le projet officiel. Position qui, d'une manière générale, consiste à remplir d'une façon anarchique tous les «vides de la ville» selon les besoins fonctionnels du moment. Je ne voulais en aucun cas nier ces besoins de ville moderne. Les logements et le parcage des véhicules sont d'une nécessité impérieuse.

Mais le fondement même du projet provient de considérations sur l'histoire de la ville, sur la situation, sur la morphologie du site et aussi sur sa richesse et sa poétique.

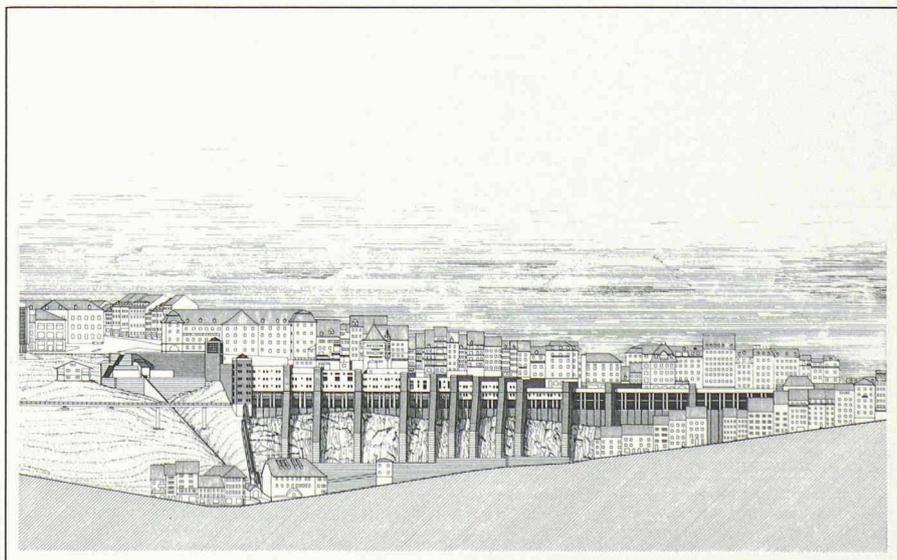
Cette analyse passe forcément par la remise en question de certaines transformations de la ville.



Coupe 2.



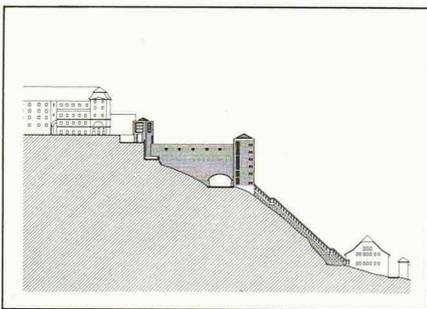
Les variantes de la route en 1900.



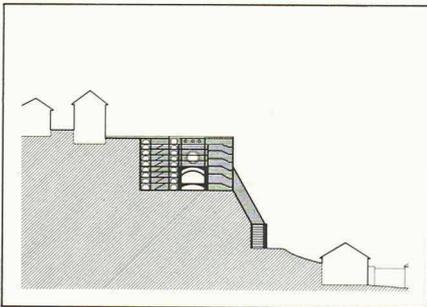
Elévation sud.



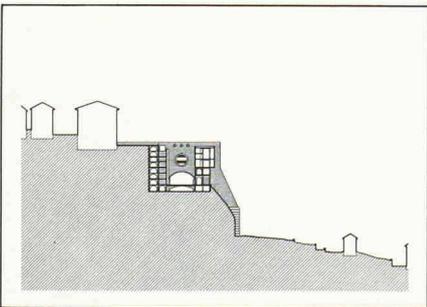
Plan masse.



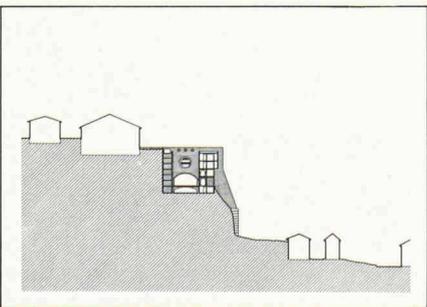
Coupe 0-0.



Coupe 1-1.



Coupe 3-3.



Coupe 4-4.

Il s'agissait en l'occurrence du tracé adopté pour la route des Alpes au début du siècle.

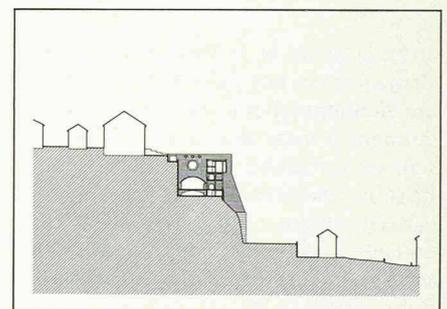
L'observation attentive du plan de la ville de Fribourg montre que les maisons de la rue des Alpes avaient, avec leur jardin à l'arrière, un tout autre caractère qu'aujourd'hui. La césure opérée par le passage de la nouvelle route a complètement dénaturé cette zone.

La démolition des maisons du bas de la rue des Alpes, permettant le débouché de la route sur la rue du Tilleul, a déstructuré cette partie de la ville. Le «Petit Paradis» a perdu son caractère de place de quartier à cause de cette énorme brèche opérée dans la structure parcellaire.

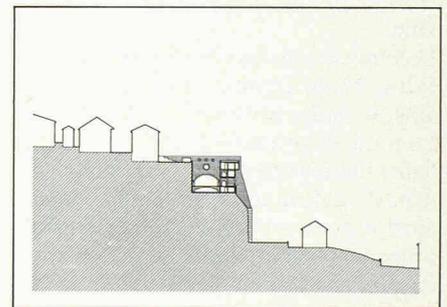
Le dépouillement des documents d'archives concernant la construction de la route m'a aussi permis cette remise en question. A l'époque déjà, beaucoup d'encre avait coulé à ce sujet. Plusieurs contreprojets avaient été écartés. La découverte de différents tracés a confirmé que la solution actuelle était discutable.

Un autre volet de cette attention accordée à l'histoire a été l'observation du parcellaire médiéval. Ce dernier suit, par son rythme, les différentes coupes du terrain. Cette répartition est devenue l'idée génératrice du plan, directement liée à la volonté de redonner aux maisons de la rue des Alpes leur arrière, donc leur vrai caractère.

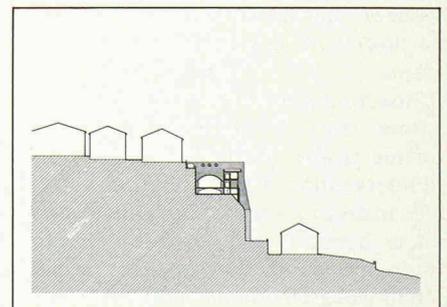
Le projet proposé remet encore une fois en question le tracé actuel de la route, mais aussi l'utilisation et l'interprétation sommaire qui en est faite par les futurs constructeurs du parking des Alpes et des habitations du quartier des Grottes. Il redonne à la rue des Alpes son arrière, avec ses jardins privés, sa vue, en déplaçant la route. Il recompose la tête «rue des Alpes - rue de la Grande-Fontaine» par une «porte de ville» qui marque le seuil de l'intervention. La falaise, liaison



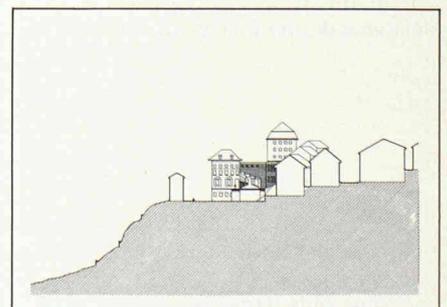
Coupe 6-6.



Coupe 9-9.



Coupe 10-10.



Coupe 0'-0'.



Plan étage/logements.

entre la haute et la basse ville est alors structurée par une suite de « contreforts » qui viennent relier le haut et le bas et qui donnent à cette dénivellation tout son sens de verticalité.

La route, maintenue horizontale jusqu'à l'ancien rempart est noyée dans cette enfilade, sans pour autant perdre les avantages de la vue et de l'air libre.

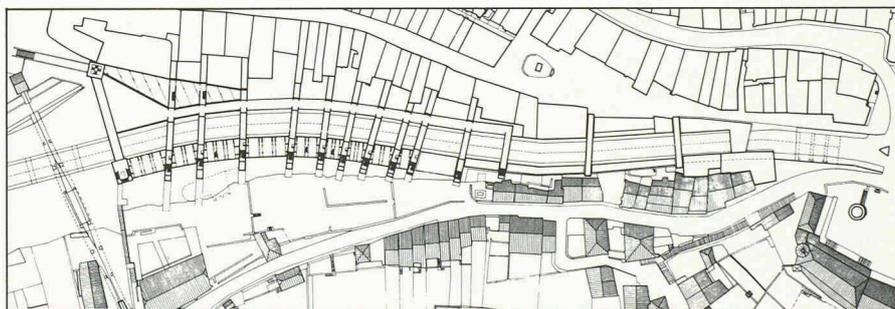
Cette structure de « contreforts » suit la règle du parcellaire. Elle abrite au sud de la route les logements et au nord le parking.

Le rempart devient le dernier « contrefort ». Traité comme seuil, il reconnaît ainsi la limite historique de la ville.

La route se poursuit à l'arrière de la rue Saint-Pierre et remonte vers la haute ville dans l'axe de la rue Tivoli. Elle repousse ainsi le trafic « hors les murs » et garde cependant son caractère de liaison entre les places, la gare et le bourg.

Un dialogue s'établit entre nature et bâti. La falaise et les contreforts se fondent pour devenir structure primaire alors que le logement devient structure secondaire.

L'histoire ne mène ici jamais au mimétisme, mais elle donne le prétexte en même temps que le contrôle de l'idée d'intervention. Cette attention aux traces historiques donne à ce projet sa force et sa justification. Un projet à caractère utopique, traité d'une manière certainement très académique, mais qui a l'avantage de nous faire redécouvrir l'énorme potentialité de ce site malheureusement déjà abandonné à la spéculation.



Plan étage.



Plan étage intermédiaire.



Plan rez-de-chaussée.



Plan sous-sol.

Adresse de l'auteur :
Nicole Surchat
Avenue de la Harpe 34
1007 Lausanne